

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Champ d'application

1.1. Les présentes dispositions visent à régler au mieux les conditions qui encadrent les services proposés par le photographe au client.

1.2. Le « photographe » est Monsieur José Mahy, inscrit à la Banque Carrefour des Entreprises sous numéro 0672.790.812, agissant sous l'appellation commerciale MY|PHOTOGRAPHY, et son site Internet www.myphotography.be, dont le siège social est établi Allée de la Fraineuse, 76 – 4130 TILFF, Belgique.

1.3. Le « client » est la personne physique ou morale qui a marqué son accord sur l'offre contenue dans la remise de prix du photographe. Pour les clients mineurs, la signature des parents ou des tuteurs légaux sera demandée.

1.4. L'appel aux services du photographe et la passation d'une commande emportent l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales, sauf dispositions particulières consenties par écrit par le photographe au client.

2. Offre de services

Le photographe propose des prestations photographiques tant pour les particuliers que les entreprises. Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité des offres du photographe est de 15 jours, à dater de leur émission.

3. Réservation des prestations et commande

3.1. Par essence, une mission photographique est une prestation de service personnalisée, dont les modalités sont établies de commun accord entre le client et le photographe, en général après différents contacts, afin de définir une offre de service sur mesure. Toute commande qui est confiée au photographe ne l'engage qu'après confirmation écrite de sa part.

3.2. Une réservation ne devient définitive qu'à la réception d'un engagement écrit signé par le client, soit le bon de commande signé, ou le devis/contrat de prestation signé pour accord, à tout le moins l'envoi d'un e-mail de confirmation du client.

3.3. La réservation peut être soumise au versement d'un acompte par le client, à savoir 30% du montant de la prestation. Un acompte plus important, voire la totalité du prix, pourra être exigé pour des commandes avec des frais de production (tirages, cadres photos, livres...) ou nécessitant des frais particuliers (services additionnels, transport, logement, location de locaux, de matériel...). A défaut de paiement dans les 7 jours à dater de la commande, la réservation pourra être purement et simplement annulée.

4. Prix

Les prix sont ceux communiqués, à la date de la commande. Ils sont exprimés en euros.

5. Solde de paiement

5.1. Sauf autres dispositions écrites convenues au préalable, le solde est à payer à la livraison des photographies ou au plus tard à l'échéance indiquée sur la facture.

5.2. Certaines prestations peuvent être effectuées à titre gratuit dans un but artistique pour le photographe et/ou le demandeur, ou à titre d'essai ou de réciprocité, dans ce cas un document sera rédigé en ce sens.

6. Réalisation de la prestation

6.1. Le photographe s'engage à respecter les indications de la commande de manière fidèle et au mieux de ses possibilités. Toutefois, si les conditions de la prestation comportent des éléments non prévus, ou additionnels, ou des obstacles au déroulement optimal de sa mission, le photographe ne pourra en être tenu responsable.

6.2. En tout état de cause, il appartient au client de communiquer au photographe toutes les informations utiles pour sa prestation et de prévoir tous éléments de facilitation pour sa mission. Il pourra notamment être demandé au client de prévoir un emplacement de parking à proximité immédiate du (des) lieu(x) de prise(s) de vues, pour faciliter l'accès et la sécurité du matériel photographique et/ou permettre le respect du timing prévu.

7. Livraison des photographies

7.1. Sauf autre modalité convenue, le photographe réalise des photographies numériques. Le mode et le format de livraison des images se feront conformément aux termes du bon de commande (mise à disposition sur galerie sécurisée en ligne, support numérique...).

7.2. Les délais d'exécution et de livraison stipulés, le cas échéant, dans le bon de commande sont indicatifs. Ils seront respectés autant que possible mais ils ne constituent pas une clause essentielle de convention entre les parties, sauf si cela est expressément mentionné comme condition contractuelle particulière.

7.3. Si des tirages sur papier, cadres photos, livres photos... sont souhaités dans la commande (initiale ou à titre additionnel) par le client, les conditions de production, livraison et garantie des

produits seront celles du prestataire sous-traitant concerné. Il en va de même pour la vente de photographies (en vente directe, lors d'une exposition, en galerie d'art...).

7.4. En cas d'envoi par la poste ou par société de transport, le photographe ne pourra être tenu responsable des conséquences dues à un retard de livraison ou à une perte de colis de la part du transporteur. En cas de non réception d'un colis dans les délais indiqués, une enquête est menée auprès du transporteur et peut prendre plusieurs jours. Durant cette période, aucune annulation ni remboursement ou renvoi ne pourra être effectué.

8. Annulation ou modification

8.1. En cas d'annulation, par le client, de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, le montant de l'acompte versé ne sera pas remboursé. S'il n'y a pas eu d'acompte versé, une indemnité égale à 30% du montant total de la commande sera due.

8.2. Par ailleurs, sauf cas de force majeure, le solde sera également dû à hauteur de 50%, si l'annulation survient moins de 15 jours avant la prestation d'un reportage photographique.

8.3. Sans préjudice de ce qui précède, ou d'autres conventions contractuelles consenties par écrit, pour toute mission annulée par le client, le solde sera au moins dû à hauteur du manque à gagner que le photographe peut légitimement invoquer du fait de la rupture d'engagement.

8.4. Aucune modification sur une commande déjà validée ne sera applicable sans confirmation écrite du photographe et un ajustement du prix sera le cas échéant appliqué.

8.5. Situation d'urgence décrétée par les autorités, touchant la sécurité ou la santé publique : en cas d'annulation pour cause d'impossibilité de tenue de l'événement à la date indiquée dans la réservation devenue définitive, avec acompte versé, en raison d'une situation telle que pandémie, catastrophe industrielle ou naturelle majeure..., un report de la prestation sera proposé au client à différentes dates pouvant convenir au photographe, en recherchant autant que possible un nouvel accord équilibré entre les parties. A défaut d'accord trouvé avec le client, l'acompte versé restera acquis au photographe, sans autre contrepartie.

8.6. Dans tous les cas, le client, qui s'estime soumis à un cas de force majeure, mettant en péril ses obligations contractuelles, est tenu d'en informer le photographe dans les plus brefs délais et, le cas échéant, de lui notifier la preuve de la survenance de cette situation.

9. Protection des données à caractère personnel (RGPD)

9.1. Les données personnelles collectées lors des contacts et d'une commande sont recueillies par le photographe pour la bonne gestion du dossier (envoi d'une réponse, devis, facture...) et la réalisation optimale de la prestation. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), les données à caractère personnel sont traitées de manière confidentielle. Aucune information ne sera jamais communiquée à des tiers à des fins commerciales.

9.2. La loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel et le règlement RGPD précisent que les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des informations personnelles les concernant ainsi que d'un droit d'opposition ou de limitation de leur traitement. Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite auprès de José Mahy, qui est le responsable de traitement des données. Dans ce cas, une identification formelle sera demandée.

9.3. Le client est informé qu'il est aussi tenu de son côté de fournir des données exactes, à défaut cela pourrait entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat.

10. Propriété intellectuelle et utilisation des photographies

10.1. Les photographies sont propriété du photographe. L'utilisation des images est soumise aux dispositions légales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

10.2. Les modalités de cession du droit de reproduction et d'utilisation des photographies, ainsi que du droit de représentation, seront précisées sur le bon de commande, la facture et/ou les dispositions contractuelles spécifiques (supports, usages, formats, durée...).

10.3. Le client est tenu de respecter les droits moraux liés aux œuvres du photographe. Les photographies ne peuvent être utilisées que dans le cadre strict de la commande passée. Le client s'interdit toute cession, à titre gratuit ou onéreux, des photographies à des tiers, de même que toute utilisation éditoriale ou autres usages, sans le consentement préalable formel du photographe, le cas échéant, assorti de nouvelles conditions.

10.4. Le client est seul responsable de l'utilisation et de la diffusion des images, il garantit le photographe contre toute réclamation, recours ou action des tiers, et en particulier émanant des personnes photographiées, des propriétaires de biens meubles et

immeubles, des auteurs (ou leurs cessionnaires ou ayant-droits) d'œuvres présentées sur les photographies, produits, marques, logos... Le client est tenu de s'assurer du respect des dispositions légales en matière de droit à l'image et d'obtenir au besoin toutes les autorisations idoines.

10.6. De son côté, le photographe conviendra avec le client des conditions d'utilisation des images à des fins de promotion de ses activités (plaquette de présentation, site Internet, médias sociaux...), publication, édition, presse, exposition...

11. Impossibilité d'exécution de la prestation par le photographe

11.1. En cas de force majeure, le photographe peut être amené à revoir les conditions d'exécution de la prestation prévue (lieu, date, horaire, tarif...), voire d'annuler la prestation. De telles circonstances ne pourront ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

11.2. Si un accident, incident de quelque nature que ce soit, ou un problème technique inopiné empêche le photographe d'exécuter la mission selon les modalités initialement convenues, ou de remettre le travail demandé, aucun frais ne sera facturé au client et l'acompte éventuellement versé sera intégralement remboursé, sans que cette situation ne puisse donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. En cas d'impossibilité pour le photographe de réaliser le contrat prévu, d'autres photographes pourront le cas échéant être conseillés, en fonction de leurs disponibilités.

12. Conservation des images et données

12.1. Les images sont conservées sur supports numériques locaux par le photographe et/ou galeries en ligne sécurisées. Les images sont gardées à disposition du client durant un délai d'une année. Néanmoins, le photographe ne pourra être tenu responsable d'un problème informatique entraînant la perte des données au cours de ce délai.

12.2. Les délais de conservation des données personnelles (nom, prénom, adresse, téléphone, email, numéro tva, société, numéro de compte bancaire) sont ceux dictés par les prescriptions légales en matière de comptabilité.

13. Droit de renonciation

Le consommateur déclare avoir parfaitement connaissance que les dispositions légales relatives au droit de renonciation pour un acheteur non professionnel ne sont pas d'application pour les commandes passées auprès du photographe, dans la mesure où il s'agit en l'espèce, tel qu'indiqué au point 3. supra, de services nettement personnalisés.

14. Paiement des factures

14.1. Toute facture non contestée dans la huitaine de sa réception est réputée définitivement acceptée par son destinataire.

14.2. Les sommes échues et non payées portent, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de 1% brut par mois, à calculer à la date de l'échéance. Le montant de la facture sera augmenté d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 75 euros, augmentés des éventuels frais administratifs et de procédure qui devraient être engagés.

15. Dispositions diverses

15.1. Le photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou connexe à une commande antérieure.

15.2. L'annulation d'une quelconque disposition des présentes conditions ne saurait affecter la validité ou la force exécutoire des dispositions qui subsistent. Le fait que le photographe ne se prévale pas, à un moment donné, d'une quelconque disposition des présentes conditions ne peut être considéré comme valant renonciation à se prévaloir d'une quelconque autre disposition.

16. Loi applicable et juridictions compétentes

16.1. Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

16.2. Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera soumis à la compétence exclusive des juridictions belges et plus particulièrement des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social du photographe. Celui-ci pourra toutefois renoncer à cette clause d'attribution de compétence et, s'il le préfère, citer devant la juridiction compétente en vertu du droit commun.

16.3. Les parties tenteront une procédure en médiation amiable avant toute action en justice.